



Association loi 1901

**AMAP DE SENLIS
CONTRAT D'ENGAGEMENT
« PRODUITS LAITIERS »**

**Du 18 janvier au 20 juin
2024**

Le consommateur

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail :

Le producteur

Jean-Marie Beaudoin
Artisan fromager
60220 St Samson la Poterie
06.87.34.49.66
Mail : beaudoin.jm@orange.fr

LES DISTRIBUTIONS

**18 janvier
15 février
21 mars
18 avril
16 mai
20 juin**

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral signé chaque année et accompagné de l'adhésion obligatoire.

Date	Panier	Lait	Yaourt 50cl	Fromage blanc	Petit frais	Gros frais	Lulu	Bray	Sullybert ou Fontenot	1/3 tomme
	11€	1,50€	2,40€	2,80€	2,50€	4,50€	3,30€	3,50€	2,90€	11,20€
18 janvier 2024										
15 février 2024										
21 mars 2024										
18 avril 2024										
16 mai 2024										
20 juin 2024										
TOTAL										

**Le panier se compose d'un quart de tomme (environ 400 gr) et d'un petit pot de crème (25 cl).
La tomme proposée sera de la tomme au cidre, au foin ou bi-goût à la discrétion du
producteur. Fontenot ou Sullybert à la discrétion du producteur.**

Cette souscription m'engage, pour les 6 distributions, pour une valeur totale de 60€ minimum.

Modalités de règlement :

Total de l'engagement (pour les 6 mois) :..... €.
en un, deux ou trois versements, **chèques à l'ordre de Jean-Marie Beaudoin**

	Montant	Banque	n° de chèque	Encaissé en
1				Janvier 2024
2				Mars 2024
3				Mai 2024

Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
Ce contrat originel, signé par les trois parties, sera conservé par l'association. Merci d'en faire une copie que vous conserverez si vous le souhaitez.

A Senlis, le

L'adhérent	Le producteur	La « référente »
Signature :	Jean-Marie Beaudoin 	Véronique CASPARY veronique.caspary@sfr.fr